

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 6 février 2018

1 – POINTS SOUMIS AU VOTE

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 12 décembre 2017
2. Election de la vice-présidente en charge de l'évolution de l'offre de formation
3. Approbation de la modification statutaire de la plateforme TechEduLab

2 – RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 12 décembre 2017

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017 (16 pour – 0 contre – 0 abstention).

2. Election de la vice-présidente en charge de l'évolution de l'offre de formation

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative d'excellence Paris-Seine et dans la perspective du prochain contrat quinquennal il est proposé aux membres du conseil d'administration la mise en place d'une vice-présidence dédiée à l'évolution de l'offre de formation.

Sur proposition du président de l'Université, le conseil d'administration élit Mme Sophie CECILIA vice-présidente en charge de l'évolution de l'offre de formation (21 pour – 0 contre – 0 bulletin blanc).

3. Approbation de la modification des statuts de la plateforme TechEduLab

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés la modification statutaire de la plateforme TechEduLab (21 pour – 0 contre – 0 abstention).